

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 octobre 2024

**Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 31

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 25/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/10/2024 (accusé de réception du 25/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Hip Hop New School

Créée en 2002 par de jeunes Quimpérois, l'association Hip Hop New School a pour objet de promouvoir la culture Hip Hop sous toutes ses formes (danse hip hop, breaking, parkour, rap, graff et beatbox) en Cornouaille et dans toute la Bretagne et auprès de tous les publics. La situation financière de l'association Hip Hop New School est préoccupante. La ville de Quimper souhaite l'aider à surmonter cette crise, par l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 €.

L'association a développé une école départementale de danse qui se déploie sur une quinzaine de communes et accueille en 2024 près de 470 élèves. Elle accompagne les élèves, les amateurs et jeunes professionnels dans un objectif d'accessibilité, de transmission, de développement du potentiel créatif de chacun, de partage et d'ouverture à la culture hip hop.

La Hip Hop New School a connu une forte croissance ces dix dernières années. A travers le développement des cours de danse, les participations à de multiples appels à projets dont ceux lancés par les partenaires institutionnels (contrat de ville...), l'organisation d'événements culturels dont le festival Cultures Hip Hop en Finistère ou encore les différentes actions de médiation en milieu scolaire et dans les quartiers prioritaires, elle a permis de démontrer qu'elle a toute sa place dans le paysage culturel du territoire, et s'affirme désormais également dans le paysage sportif international, par l'enseignement du breaking devenu discipline olympique en 2024.

Le projet de l'association professionnalisée depuis 2014 a été soutenu par la ville de Quimper et le Département du Finistère dès 2009. Entre 2010 et 2019, la Région Bretagne, Concarneau Cornouaille Agglomération, la ville de Concarneau ainsi que la communauté de communes du Haut Pays Bigouden ont rejoint les partenaires de l'association. La DRAC a également apporté son soutien en 2020.

En 2022, la Région Bretagne, le Département du Finistère, Culture Lab29, la ville de Quimper, Concarneau Cornouaille Agglomération, la ville de Concarneau et la communauté

de communes du Haut Pays Bigouden avons signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Hip Hop New School, dans le cadre d'un projet d'éducation culturelle et artistique de territoire autour des cultures urbaines.

La croissance rapide de l'association a entraîné des difficultés de gestion, notamment en termes de ressources humaines et de financements. L'association a dû rechercher des solutions pour s'adapter aux évolutions : le projet associatif a été réécrit, la gestion financière a été restructurée et un modèle économique stable était en place en 2020.

Ce modèle stabilisé a malheureusement été ébranlé par la crise Covid et la hausse des coûts liés à l'inflation. Aujourd'hui, l'association traverse une crise sérieuse et sa situation financière est particulièrement préoccupante : sans une action significative, son existence même est menacée.

Tous les partenaires signataires de la convention d'objectifs se sont réunis en mai 2024 autour de la Hip Hop New School, pour faire le point sur la situation de l'association.

Compte tenu de l'ampleur de la situation et de l'intérêt et l'importance de l'action de l'association sur le territoire, l'ensemble des partenaires s'est engagé à accorder à la Hip Hop New School une aide exceptionnelle en 2024 pour l'aider à traverser cette crise.

Pour la ville de Quimper, la subvention exceptionnelle proposée en 2024 est de 10 000 €.

À noter que le Département et la Région devraient également accorder une subvention exceptionnelle de 10 000 €, la ville de Concarneau de 3 500 €, et la communauté d'agglomération de Concarneau de 5 000 €.

Par ailleurs des discussions sont en cours avec Quimper Bretagne Occidentale, pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € au titre de l'attractivité.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 - à verser à l'association « Hip Hop New School », au titre de l'année 2024, sur la ligne comptable n° 6574.810.33, une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € ;

2 – à signer l'avenant venant modifier la convention financière entre la commune de Quimper et l'association « Hip Hop New School ».